

Attractivité de la spécialité "médecine du travail" Un Motion-Design pour présenter le rôle du médecin du travail aux étudiants



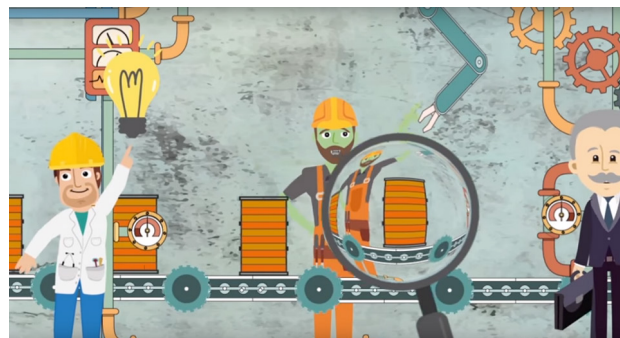
Écrit et réalisé par Thierry Bonjour, interne en médecine du travail, dans le cadre de son travail de thèse, un court film d'animation vient casser les préjugés généralement associés à la spécialité et décrire le rôle réel du médecin du travail au quotidien.

Revenant d'abord sur le niveau d'étude et la spécialisation, le film montre ensuite les différentes missions du médecin du travail. Acteur de la prévention, empêchant "les salariés de devenir des patients", tout en ayant une activité clinique (diagnostic de maladies professionnelles, suivis de salariés atteints de maladies chroniques), le médecin du travail examine, prescrit des examens complémentaires, pose des diagnostics et détermine le suivi du salarié en fonction de ses antécédents personnels et des risques auxquels il est exposé. Il coordonne une équipe pluridisciplinaire, avec laquelle il étudie les postes de travail, détermine les risques profession-

nels et propose des solutions au salarié comme à l'employeur pour prévenir les pathologies professionnelles, et préserver le maintien en emploi.

Disponible sur la plateforme Youtube, le film peut également être retrouvé via le site de l'Association des Internes en Médecine du Travail : www.animt.fr

On rappellera également que l'ANIMT avait rencontré, en mars dernier, la mission relative à l'attractivité et à la formation en médecine du travail, où ses membres avaient exposé les premiers résultats de leur pré-étude sur l'attractivité de leur spécialité. Un compte rendu de cette rencontre est disponible sur leur site <https://old.animt.fr/request.php?file=312>



La diffusion de ce support a été accélérée au regard du nombre de postes restés sans preneurs à l'issue de l'examen classant national (ECN), soit 60 % d'entre eux cette année. Le rapport de l'IGAS sur l'attractivité de la spécialité est attendu prochainement. Il demeure indispensable de soutenir la démographie des médecins du travail, afin de permettre aux SSTI de remplir leurs missions sur le long terme au bénéfice des employeurs, des salariés et de la collectivité en général. ■

Parution

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUIVI INDIVIDUEL ET LEUR PÉRIODICITÉ

LE DISQUE

- SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE (SI)
- SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ (SIA)
- SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ (SIR)
- SUIVI SAISONNIER

LES 4 MISSIONS DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL :

1. Coordonner les actions de santé au travail
2. Conseiller les employeurs et les travailleurs
3. Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs
4. Contribuer à la veille sanitaire

Dès l'embauche ou lors d'un changement de poste :
Quel suivi de l'état de santé individuel pour vos salariés ?

Ici, le logo de votre Service

Nouveau

Format : Disque

- Pour se renseigner :
Véronique DEFEVER
01.53.95.38.44
- Pour commander :
info@editions-docis.com

AFOMETRA

RENDEZ-VOUS

L'équipe de l'AFOMETRA sera heureuse de vous rencontrer lors des 54^{èmes} journées Santé-Travail du Cisme les 18 et 19 octobre prochains.

Vous pourrez découvrir sur notre stand le catalogue 2018 dans sa version papier.

Vous pouvez d'ores et déjà le commander par mail sur info@afometra.org. Sa version interactive est disponible sur la page d'accueil du site www.afometra.org.

Vous y découvrirez **26 nouvelles formations** et **24 refontes importantes** de programmes dont 3 cycles métiers intégralement mis à jour.

www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001